CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93222** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 378 419 436

Siret : 378 419 436 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5416531

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 863 000/003 199612/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000/003 199612/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/06/2026

Raison sociale : ROUSSET COUVERTURE

17 BIS RUE DE LA MINEE
44220 COUERON

Téléphone : 02 40 38 00 61 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ROUSSET NICOLAS CO-GÉRANT / ROUSSET JULIEN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@rousset-couverture.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 238 293 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	13/03/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		13/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 09:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.